

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 28 septembre 2021 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **GARGES LES GONESSE (95)**
1 rue Racine

Cadastré section AP numéro 208, section AP numéro 210 et section AP numéro 212

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO QUARANTE DEUX (42) : **UN APPARTEMENT** de **73,77**

M² loi Carrez, au premier étage gauche, Bâtiment B, Escalier 1, comprenant, suivant procès-verbal de description dressé le 11 janvier 2021 par Me LIEURADE, Huissier de Justice à SARCELLES : dégagement d'entrée, WC, cuisine, salle de bains, chambre, séjour double, chambre attenante au séjour, une autre chambre. Et les 52/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Suivant même PV, les lieux sont occupés par le propriétaire et sa famille.

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT UN (281) : **UNE CAVE** portant

le n° 2, au sous-sol, dans le bâtiment B. Et le 1/10.000ème des parties communes générales de l'immeuble.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES de la résidence GARGES OUEST, sise 1-3-5-7 allée Molière, 1-3-5-7-9 rue Racine, 2-4-6-8-10-12-14 rue Honoré de Balzac (95) GARGES LES GONESSE, représenté par son syndic, le Cabinet LOISELET père, fils et F. DAIGREMONT, SA au capital de 3.000.000 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 542 061 015 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 3 allée Hector Berlioz (95) FRANCONVILLE, ayant pour avocat Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

3.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à PONTOISE, le 17 août 2021 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître **Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95300) PONTOISE, **TEL. 01.30.30.50.82.**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ▶ À Maître **Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21 avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87.**

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/00034).

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **jeudi 16 septembre 2021 de 9h. à 10h.** ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com